

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE ORDINAIRE DU MERCREDI 05 AVRIL 2023**  
**EXTRAIT DES DELIBERATIONS**

Nb. de Conseillers en exercice : 53

**Au vote de l'affaire :**

Nb. de présents : 39

Nb. de représentés : 11

Nb. d'absents : 3

L'an deux mille vingt-trois, le cinq avril à 17h21, le Conseil Municipal de Saint-Pierre s'est assemblé en séance ordinaire à l'Hôtel de Ville, sur convocation légale, sous la présidence de Monsieur Stéphane DIJOUX, 1er adjoint.

**AFFAIRE N° 24/1109 :**

Casernes - Groupe d'habitation Casernes (LTS)  
- Vente du bien cadastré section DY n°427 à  
Mme HOARAU Marie Reine

**ETAIENT PRESENTS :**

MM. DIJOUX Stéphane, SIGISMEAU Béatrice, OMARJEE Mohammad, AHO NIENNE Sandrine, TEVANEE Jean François, FERDE Thérèse, VALY Nazir, DAMOUR Kichena, TIONOHOUE Sabrina, TAN Willy, CHAMBI DJOUMBAMBA Marie Richela, POTIN Philippe, ROUVRAIS Simone, MINATCHY Mariot, ALAGUISSAMY CARPAYE Nadine, BRET Jean Paul, NASSIBOU Guilaine, BALZANET Jonhy, PALIOD Marie Claude, KHELIF David, BRINDON Marie Line, PAPPY Anne Marie, HOARAU Berthe Denise, CADET André, VON-PINE Bernard, LORION David, DAFFON Amédée Albert, TAYLLAMIN Patricia, AGATHE Chantal, JETTER Régine, BELLON Stéphane, NARIA Olivier, ARAYE Hélène, RAVAT Adame, BEDIER Corine, HOARAU Brigitte, ANDA Jean Gaël, GOBALOU ERAMBRANPOULLE Virginie, BASSE Pascal.

**REPRESENTE (S) :**

MM. FATIMA Sofa (par Madame TAYLLAMIN Patricia), GUIEN Marie Claire (par Monsieur MINATCHY Mariot), PERIANAYAGOM Albert (par Monsieur POTIN Philippe), MALET Viviane (par OMARJEE Mohammad), RAYMOND Edmée (par Madame AGATHE Chantal), MOREL Didier (par Monsieur TAN Willy), MALIDI Mariaty (par Madame JETTER Régine), RIVIERE Christelle (par Monsieur DIJOUX Stéphane), BALAYA GOURAYA Armand (par Monsieur ANDA Jean Gaël), SAUTRON François (par Madame HOARAU Brigitte), BOYER Marie Pascaline (par Monnsieur ADAME Ravat).

**ABSENTS :**

MM. FONTAINE Michel, VAYABOURY Jean Patrick, ACAPANDIE Freddy.

Le Président de séance constate que le quorum est atteint et que le conseil peut valablement délibérer

Le Conseil Municipal a nommé Madame Sandrine AHO NIENNE pour remplir les fonctions de secrétaire.

Le Président de séance certifie que le compte rendu de la délibération a été affiché le 12 avril 2023 et la convocation du Conseil Municipal faite le 30 mars 2023.



Accusé de réception en préfecture  
974240740163 20230405-24-1109-DE  
Date de transmission : 11/04/2023  
Date de réception préfecture : 11/04/2023

Michel FONTAINE

**Affaire n°24/1109 : Casernes - Groupe d'habitation Casernes (LTS) - Vente du bien cadastré section DY n°427 à Mme HOARAU Marie Reine.**

Foncier - Direction de l'Aménagement et de la Prospective Urbaine

Le Maire expose à l'Assemblée que la Commune de Saint-Pierre reste propriétaire de Logements Très Sociaux (LTS) dans divers groupes d'habitation et qu'il est nécessaire de poursuivre la cession de ces logements.

- Vu l'Avis de France Domaine du 02/12/2022, Réf OSE. 2022-97416-78525 - DS. 10301237

**Sur proposition du Président de séance, le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité, DECIDE :**

- De **PROCEDER** à la cession suivante :

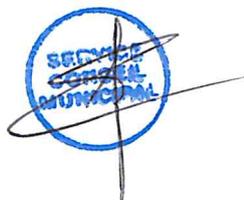
Acquéreur/ Occupant	Référence cadastrale	Surface cadastrale	Opération	Adresse	Type de logement
Mme HOARAU Marie Reine (adresse : 43 rue Père Urbain Quatrefages 97410 Saint-Pierre)	DY n°427 (* )	227 m <sup>2</sup> (* )	CASERNE S	43, Rue du Père Urbain Quatrefages 97410 SAINT- PIERRE	F2/3N

(\* ) Lot n°2 de la copropriété

- De **FIXER** le prix de cession : moyennant le prix de **20 000 € HT** (en référence à l'avis de France Domaine du 02/12/2022 réf. OSE. 2022-97416-78525- DS. 10301237), auquel s'ajoutera la TVA aux taux en vigueur en cas d'assujettissement.

Le recouvrement de cette recette sera opéré sur le budget communal.

- De **L'AUTORISER** à **SIGNER** tous documents liés à cette affaire et l'acte authentique de cession.



P/EXTRAIT CONFORME,  
LE MAIRE

Michel FONTAINE